

M. Fulton: Ne faut-il pas attribuer une bonne partie des frais au maintien, à terre, d'un dépôt et d'effectifs? Ne pourrait-on pas avoir un deuxième porte-avions sans doubler ces dépenses?

L'hon. M. Claxton: Nous savons par expérience que, vu la situation géographique du Canada, nos effectifs doivent être répartis entre le Pacifique et l'Atlantique. Les frais généraux et d'exploitation sont séparés et distincts dans chaque cas. Il faut assurer presque tous les services en double. Si le Canada pouvait se contenter d'un seul établissement maritime principal, nous pourrions réduire sensiblement les frais généraux mais il nous faut doubler les installations des arsenaux maritimes, le matériel, les effectifs, les approvisionnements, les soutes à munitions et tout ce qui se trouve sur chaque côte. La géographie de notre pays nécessite cette duplication extraordinaire.

Je consulterai mes notes, afin de voir si j'aurai d'autres points à commenter à huit heures.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

Reprise de la séance

M. Côté (Matapédia-Matane): Monsieur le président, je désire m'expliquer sur un fait personnel. Comme en fait foi la page 3341 du *hansard* du mardi 6 juin, le représentant de Peel a formulé à mon sujet l'observation suivante:

Il n'y a pas de fait personnel, simplement tentative de prononcer un autre discours.

On m'attribue ce qui suit:

Je le sais, mais je serai bref.

Ce que j'ai dit, c'est...

M. Fulton: Avez-vous dit tout cela?

M. Côté (Matapédia-Matane): ..."Je sais que ça fera mal, mais je serai bref".

M. Graydon: Monsieur le président, j'invoque le Règlement...

M. Côté (Matapédia-Matane): Un instant. Qu'on me laisse finir.

M. le président: A l'ordre.

M. Graydon: Je crois que les délibérations que veut commenter l'honorable député se sont déroulées lorsque l'Orateur occupait le fauteuil. Il me semble, monsieur le président, que ce n'est pas le moment pour l'honorable député de demander la parole pour un fait personnel.

M. le président: La motion d'ordre est bien fondée.

M. Côté (Matapédia-Matane): Si elle est bien fondée, qu'on me laisse terminer.

M. le président: A l'ordre! Ce point doit être décidé lorsque l'Orateur occupe le fauteuil et non en comité.

M. Côté (Matapédia-Matane): Eh bien! qu'on aille chercher l'Orateur.

M. le président: Le crédit 202 est-il adopté?

M. Harkness: Non.

L'hon. M. Claxton: J'ai dit au représentant de Calgary-Est que je consulterais mes notes en vue de répondre à tous les points que lui et d'autres députés de l'opposition ont soulevés. En plus des autres points déjà soulevés par lui, l'honorable député a parlé de la situation de l'Allemagne occidentale et de l'Espagne. Certes, c'est une question qui regarde les Affaires extérieures, car elle relève de la politique étrangère. Je lui certifie que la situation de l'Allemagne occidentale et de l'Espagne inquiète beaucoup les nations signataires du Pacte de l'Atlantique-Nord, et, comme il l'a mentionné lui-même, elle pose des problèmes épineux. Il ne voudrait sûrement pas que j'en parle en ce moment.

M. Harkness: J'ai dit que si les chefs de nos services de défense ont exposé des vues à ce sujet, que le comité devrait avoir l'avantage de les entendre.

L'hon. M. Claxton: Ces questions intéressent non seulement notre pays, mais la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg, le Royaume-Uni, le Danemark et tous les autres pays signataires du traité de l'Atlantique-Nord. Il serait inconvenant pour moi d'exposer au comité mes vues sur la question soulevée par l'honorable député. Je ne crois pas que ce serait utile. La situation devra être réglée à la longue, de concert avec nos alliés. Comme le disait l'honorable député, ce sont des problèmes "épineux" et je ne puis en dire davantage.

Au cours de ses observations, l'honorable député a parlé de nouvelle stratégie: nous ne devrions pas nous contenter de chercher à libérer les pays de l'Europe occidentale une fois qu'on les aurait asservis. Je tiens à lui assurer que cette idée n'a rien de neuf. Ces vues ont été partagées par les pays de l'union occidentale depuis son institution, par le Benelux et par les pays signataires du traité de l'Atlantique-Nord, depuis qu'ils existent comme tels. A quoi servirait l'alliance des pays de l'Europe occidentale, si elle prévoyait simplement qu'après avoir été envahis par un agresseur, ils seraient ensuite libérés par les autres pays?

M. Harkness: C'est la première fois qu'on énonce nettement cette idée.